

Mention Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA)

RNCP24717 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	314r, 314p
Code(s) ROME	M1203, M1202, M1205, M1207, M1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Lille 2 droit et santé

<http://www.univ-lille2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les différentes missions de l'expert-comptable au sein de l'entreprise en matière de comptabilité :

- La mise en place d'une comptabilité adaptée à l'entreprise
- La tenue ou la surveillance de la comptabilité
- L'externalisation de la fonction administrative et comptable
- L'établissement de situation intermédiaire
- La révision des comptabilités informatisées : respect des règles comptables et de gestion, sécurité des systèmes informatiques, archivage, capacité d'évolution
- L'élaboration des comptes annuels
- L'élaboration de budgets prévisionnels
- Le calcul des coûts de revient
- La mise en place d'une comptabilité analytique

La gestion de l'entreprise

Les différentes missions de l'expert-comptable au sein de l'entreprise en matière de gestion :

- Le conseil en gestion : assistance à la création de l'entreprise, projets d'investissement, contrôle budgétaire, tableaux de bord, ...
- Le conseil en gestion financière : assistance à la gestion de trésorerie, à la recherche de financements et aux relations avec les organismes bancaires et financiers, ...
- La formation : plan de formation, aide aux recrutements
- Le conseil aux entreprises en situation de difficulté : restructuration, plan de continuation
- Le conseil à l'export : recherche de partenaires à l'étranger, relation avec les organismes de financement, analyse de marché, ...
- L'évaluation d'entreprises dans le cadre de cessions, apports, successions, partages, donations, transmissions, ...

Les obligations légales de l'entreprise

En matière juridique, l'expert-comptable peut donner des consultations relevant de son activité principale et rédiger des actes sous seing privé qui constituent l'accessoire direct de la prestation fournie.

Droit du travail et gestion sociale

- Etablissement des bulletins de paie et des déclarations sociales
- Assistance à la gestion de personnel
- Mise en place de systèmes d'intéressement, de prévoyance, de retraite adaptés

Droit fiscal

- Etablissement de toutes les déclarations fiscales
- Optimisation de la gestion fiscale
- Gestion fiscale de groupe
- Assistance en cas de contrôle
- Représentation en cas de contentieux devant la commission départementale des impôts directs, devant la commission de conciliation, ...

Suivi juridique de l'entreprise

- Choix de la forme juridique
- Assistance pour les formalités
- Préparation des opérations de constitution, d'augmentation de capital, de transmission, ...

Information de l'entreprise

L'expert-Comptable apporte son conseil dans la mise en place de systèmes informatiques de gestion :

- Etudes d'opportunités et de besoins, adaptations des programmes
- Elaboration de cahier des charges
- Assistance au choix des logiciels de gestion, ...

Audit de l'entreprise

A l'exception de l'audit légal (réservé par la loi aux commissaires aux comptes, voir ci-après), l'Expert-Comptable peut intervenir dans de nombreux domaines de l'entreprise pour réaliser un audit :

- Audit des comptes dans le cadre d'une prise de participation, d'un rachat d'entreprise, ...
- Audit juridique, fiscal, social, organisationnel
- Audit des systèmes informatiques
- Audit des assurances de l'entreprise

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de cette certification est capable de :

- Enregistrer les pièces comptables.
- Établir les déclarations fiscales et sociales.
- Procéder à la révision annuelle des écritures comptables.
- Élaborer le bilan, le compte de résultat et les annexes comptables.
- Réviser les comptes et contrôler périodiquement les enregistrements comptables effectués par le service comptable du client.
- Contrôler et réviser les déclarations fiscales et sociales.
- Établir les situations comptables intermédiaires tous les trois ou six mois pour permettre à l'entreprise de connaître précisément sa situation avant l'échéance légale.
- Contrôler l'inventaire des stocks par sondage pendant l'inventaire et vérifier leur valorisation par contrôle de la méthode.
- Vérifier et établir les écritures de clôture.
- Établir le bilan et le compte de résultats en conformité avec les normes IFRS ou non (seule une minorité d'entreprises est soumise aux IFRS).
- Établir l'annexe comptable.
- Établir la liasse fiscale.
- Établir des comptes consolidés.
- Contrôler la véracité des comptes établis par l'entreprise et l'absence d'anomalies significatives.
- Vérifier la cohérence des états financiers présentés avec les transactions effectivement réalisées.
- Examiner par sondages les éléments justifiant les données comptables.
- Vérifier la pertinence des valorisations effectuées par les comptables ou contrôleurs de gestion.
- Contrôler le respect des normes comptables légales dans l'élaboration des comptes.
- Vérifier les documents juridiques légaux établis par l'entreprise.
- Vérifier la tenue des instances légales de l'entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les cabinets d'expertise comptable et d'audit, les fonctions comptable, reporting, contrôle de gestion et SI

d'entreprises.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Expert-comptable, auditeur financier, auditeur, commissaire aux comptes, directeur comptable, directeur comptable et financier, consolidateur, contrôleur de gestion,...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Réglementation des professions d'expertise comptable et de commissaire aux comptes. Dispenses pour la majorité des UE du diplôme permettant d'accéder à ces professions (DSCG), préparation spécifique aux deux UE restant (UE 1 et UE 4)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 465 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	49 701
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L2X61 — Agents administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury composé des enseignants de la formation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury composé des enseignants de la formation

COMPOSITION DU JURY — VAE

jury/commission ad hoc

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24717/>